

P R E F A C E

Ce n'est que depuis peu - trois ou quatre siècles au plus - que nous avons appris à voir, à comprendre, à aimer nos paysages, et aujourd'hui à les défendre.

Plus que par l'oeil, c'est par la main que nous avons fait cet apprentissage. La main du peintre, dans son long effort pour rendre horizons et perspectives, ombres et lumières, travaux des champs et couleurs des saisons... Et la main du jardinier-architecte organisant l'espace autour de la maison noble. Avenues et pelouses, terrasses et boulingrins, cascades et bassins, parterres, rocailles, massifs, bosquets, tels ont été les premiers éléments à l'aide desquels nous avons commencé à composer, puis à voir nos paysages. Tant il est vrai qu'on ne sait voir que ce qu'on a d'abord construit. "La Suisse toute entière n'est qu'un jardin anglais", répètent après Rousseau les voyageurs de la fin du XVIIIe siècle.¹ Et on ne sait plus, à les lire, si c'est le jardin anglais qui ressemble à la nature, ou si ce n'est pas plutôt la nature qui devient visible parce qu'elle ressemble à un jardin anglais.

Les naturalistes et les géographes sont venus ensuite élargir et enrichir notre vision des paysages et de la nature. Mais ils ne l'ont pas modifiée en profondeur. Nous sommes restés les héritiers des peintres et des jardiniers de jadis : pour nous comme pour eux, le paysage est objet de contemplation. Contemplation esthétique de l'amateur d'art, et il y a des paysages classés comme des tableaux. Contemplation intellectuelle du savant et du chercheur, et il y a des paysages réservés à leur usage qui sont protégés comme des archives.

Il est bien clair que les paysages classés et protégés le sont parce qu'ils sortent de l'ordinaire. C'est leur beauté, leur ancienneté, leur

rareté ou leur naturalité (qu'on me pardonne ce néologisme) qui les en a rendus dignes. Mais ce sont ces mêmes qualités singulières qui risquent de nous égarer dès lors que nous cherchons à les comprendre. Car comprendre un paysage, c'est élucider sa genèse. Or de ce point de vue, tout paysage est simplement le résultat des activités d'un certain groupe social dans un certain espace, tout paysage est "ordinaire" en quelque sorte. Il peut sembler paradoxal de qualifier ainsi les jardins de Versailles, par exemple. Mais pour Louis XIV et ses courtisans, Versailles et ses jardins n'étaient que le cadre nécessaire d'une vie quotidienne conçue comme un spectacle permanent pour tout le royaume. On peut considérer ou non que la Cour de Versailles sous Louis XIV était une micro-société "extraordinaire", c'est une affaire d'appréciation. Mais cette Cour étant donnée, la château et le parc deviennent une conséquence tout à fait ordinaire de son fonctionnement. Au delà des émotions esthétiques qu'ils nous inspirent, et pour lesquelles nous nous attachons à les préserver, nous devons retrouver quelque chose de ce sens ordinaire qu'avaient les paysages d'autrefois pour ceux qui y vivaient. Car c'est à cette condition que nous pouvons espérer les comprendre.

*

Les paysages bocagers nous donnent des exemples qui sont parmi les plus démonstratifs des erreurs, pour ne pas dire des sottises, auxquelles peut conduire l'oubli de cette règle.

C'est ainsi qu'on considère souvent les haies vives comme "naturelles". Or pour ceux qui les ont plantées, et qui les entretiennent régulièrement en bon état de clôture en les taillant, en les plessant, en les nettoyant, etc., il n'y a rien de moins "naturel" qu'une haie. Les anciens juges de paix le savaient bien, devant lesquels tant de litiges étaient portés, soit entre voisins, soit entre propriétaires et métayers. "La nature ne

fait rien qui ressemble aux haies", expliquait A. Mesureux, juge de paix du canton du Neubourg en 1884; et en pratique, ajoutait-il, "il n'est pas difficile de reconnaître d'un coup d'oeil quand on a affaire à une haie, si négligée qu'elle soit, ou à une autre plantation. Cette difficulté, qui se présente d'une manière presque exclusive dans les applications de titres, n'a jamais donné lieu à de grandes contestations."² Une haie, autrement dit, est un témoin aussi certain de l'intervention humaine qu'un tesson de poterie. Et il n'y a rien de plus construit, c'est-à-dire de plus artificiel, qu'un paysage bocager.

Selon une autre idée qu'on rencontre souvent, les paysages de bocage seraient très anciens. Pour certains, ils auraient une origine ethnique, le bocage "celtique" s'opposant à l'openfield "germanique". Pour d'autres, les bocages seraient la forme primitive de tous nos paysages, et c'est par leur destruction que seraient apparus les paysages de plaines sans arbres qu'on associe aujourd'hui à l'agriculture mécanisée et au remembrement.

La réalité est bien différente de ces rêveries romantiques. "Néolithiques nos haies ou celtiques ? A l'expérience, il n'est même pas sûr qu'elles se révèlent médiévales", se demandait-on dès 1934.³ Aujourd'hui, la réponse ne fait plus aucun doute. Toutes les informations accumulées en cinquante ans de recherches sont convergentes. Dans leur quasi-totalité, les bocages d'Europe Occidentale ont été créés entre le XVIe et le XVIIIe siècle, et jusqu'au XIXe pour les derniers d'entre eux, installés à la faveur des partages de terrains communaux de l'époque. On a certes trouvé quelques "noyaux bocagers" plus anciens, en Thiérache par exemple. Et une phrase de César fait clairement allusion à la présence de haies vives aménagées au pays des Nerviens, c'est-à-dire dans la Belgique actuelle au nord de la Sambre.⁴ Mais César lui-même présente ces haies comme un dispositif défen-

sif, d'ordre purement militaire par conséquent, et on ne sait pas si ce dispositif recouvrait l'ensemble du territoire des Nerviens ou seulement ses marches-frontières. Quant aux noyaux bocagers de la Thiérache, nous savons qu'il s'agissait de prés clôturés, mais nous ne connaissons pas exactement la nature de leurs clôtures : d'une manière générale, l'iconographie médiévale ne nous montre que des clôtures sèches, des clayonnages. En Thiérache comme ailleurs, le véritable bocage, c'est-à-dire un parcellaire entièrement enserré dans un réseau de haies vives servant de clôtures, n'est vraiment attesté qu'à partir de la fin du XVe siècle, et ne s'étend que très progressivement à l'ensemble des terroirs, par un processus fait d'avancées et de reculs qui n'atteindra son terme qu'au XXe siècle.

On a parfois aussi tiré argument du mot bocage lui-même en faveur de l'ancienneté de la chose. Car il est vrai que ce mot, d'origine normande (boscage) existe au XIIIe siècle. Mais que signifiait-il à cette époque ? Nous l'ignorons. Comme l'indique son étymologie, il désignait un pays boisé, mais en l'absence d'études linguistiques précises, il est impossible d'aller plus loin. Ce sont nos géographes qui, au début du XXe siècle, se sont emparés du mot bocage pour lui donner le sens dans lequel nous l'employons aujourd'hui. La seule chose dont nous puissions être sûrs, c'est qu'avant eux, ce sens n'était pas évident. Voici par exemple la définition du bocage que donne de ce mot le premier volume consacré à l'architecture de l'Encyclopédie Méthodique, publié en 1788 :

On peut définir le bocage comme une agrégation d'arbres plantés à dessein d'y faire trouver l'ombre et le frais, joints aux agrémens de la nature embellie par les soins de l'homme. Le bocage tient le milieu entre le bois et le bosquet (voyez ces mots) : moins étendu et moins champêtre que l'un, il n'a pas les beautés de forme et d'ornemens que l'art et le goût savent donner à l'autre. [...] Le bocage est fait pour les emplacements découverts et même un peu élevés; il est destiné à servir de retraite pendant les ardeurs du soleil; ses ombrages pourtant ne doivent être ni épais ni sombres; il est bon que la lumière s'y joue à travers les rameaux : son caractère propre enfin est d'être riant.

Il est évident que ce sens paysagiste du mot bocage n'est pas celui

qu'il avait dans la bouche des paysans normands de l'époque. Mais il est tout aussi évident que ces mêmes paysans n'avaient pas en tête le sens que lui donneront les géographes un bon siècle plus tard. Comme la plupart des mots de notre langue, bocage a eu une histoire compliquée. Il est contraire au bon sens de tirer des conclusions de cette histoire avant de la connaître.

Cette histoire, du reste, implique une géographie. Car bocage, on l'a dit, est à l'origine un mot normand, qui fut francisé par la suite et ainsi diffusé partout dans l'hexagone. D'autres régions ont d'autres termes, qui sont restés régionaux : ainsi le Boischaut du Berri ou le Pays au Bois (Houtland) de la Flandre. D'autres régions enfin n'ont pas de terme propre pour désigner le bocage, soit bien sûr que celui-ci manque à leurs paysages, soit au contraire qu'il y soit trop présent. Car le mot n'est utile que s'il est besoin de distinguer couramment le bocage de paysages voisins mais différents. Et celui de ces paysages qui fait le contraste le plus net avec le bocage, c'est évidemment la plaine ou la champagne (ou la campagne, en Normandie encore). On ne parle de bocage que là où on parle aussi de plaine : les deux mots valent l'un par l'autre en quelque sorte.

Il n'est pas étonnant, après cela, de constater que notre mot bocage n'a pas de véritable équivalent dans les autres langues européennes. Il n'en a pas en anglais, où on ne parle que d'enclosures, c'est-à-dire de clôtures ou d'enclos, par opposition aux openfields, qui correspondent à nos plaines et à nos champagnes. Contrairement à ce qui s'est passé chez nous, ces termes ont été empruntés à la langue du droit et non aux parlers paysans, ils font référence au statut juridique des terres et non à leur aspect. Et, second contraste, leur inclusion dans la langue savante a été l'oeuvre des historiens, non pas des géographes. C'est pour ces deux

raisons que les enclosures anglaises et les bocages français sont trop habituellement considérés comme des choses différentes. En réalité, ce sont les visions qui diffèrent plus que les choses. La prétendue révolution des enclosures en Angleterre et le remembrement seigneurial qui a produit la plupart de nos bocages en France, si bien étudié pour la Gâtine par le Dr. Merle en 1958, ne sont que des variantes d'un seul et même phénomène. Les chronologies sont les mêmes. Les changements juridiques et fonciers sont semblables, et ils ont eu les mêmes conséquences : l'éviction brutale d'un grand nombre de petits tenanciers, pour permettre la création d'exploitations plus grandes, plus rentables. Les objectifs économiques et techniques étaient également semblables. Dans les deux cas, il s'agissait de remplacer une agriculture orientée vers une production de subsistance par une agriculture orientée vers la production combinée de grains et de bestiaux pour le marché. Techniquement, la base du nouveau système était l'alternance des grains et de l'herbe (en Bretagne et en Vendée, de l'ajonc), une alternance qui devait être calculée en fonction des capacités des sols et des besoins de l'exploitation. D'où la nécessité de remembrer et de clore : le nouveau système était incompatible avec les champs trop petits ou trop étroits et avec la pratique de la vaine pâture. C'est le remembrement qui, aujourd'hui, détruit nos bocages. C'est un autre remembrement qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, les avait produits. Et s'il en fallait une confirmation, c'est en Allemagne que nous la trouverions. Le mot bocage ne se traduit pas davantage en allemand qu'en anglais : l'allemand, comme l'anglais, a eu recours à un vocabulaire juridique. Mais là où l'anglais a choisi de privilégier la notion de clôture, l'allemand a choisi de privilégier la notion de remembrement. Le terme de base est Koppel (du français couple), qui désigne, étymologiquement parlant, une "parcelle remembrée". En dérivent verkoppeln, "remembrer", et Verkoppelung,

"remembrement". Le bocage, c'est alors le "paysage de parcelles remembrées", Koppellandschaft, et l'alternance de grains et d'herbe qui caractérise l'agriculture bocagère, c'est l'"économie bocagère", Koppelwirtschaft. En Schleswig-Holstein, les haies sont appelées Knicks, du nom de l'opération de recépage (abknicken) à laquelle elles sont soumises tous les dix à douze ans.⁵

✱

Tout cela n'est qu'un schéma, bien sûr. Mais notre esprit est ainsi fait que nous avons tous besoin de schémas de ce genre pour orienter notre regard. Et l'urgence aujourd'hui est d'opposer aux naïvetés, aux mythes, aux fausses questions et aux fausses interprétations qui ont égaré les recherches jusqu'ici, des schémas susceptibles de les ramener dans la bonne direction. Car sur l'histoire des bocages, et de nos paysages en général, la masse d'informations accumulées depuis un siècle est immense. On remplirait des bibliothèques avec ce qu'ont écrit sur ce sujet les géographes, les historiens, et plus récemment les archéologues, les écologistes et bien d'autres. Mais lorsque nous cherchons à comprendre, nous devons reconnaître que cette littérature est bien décevante. Comprendre, c'est savoir comment et pourquoi les choses sont devenues ce qu'elles sont. Or il est clair, lorsqu'on parcourt cette immense littérature, qu'il y est question d'une foule de choses, mais trop rarement de chercher à comprendre, tout simplement.

Que faire ?

Il faut bien sûr étudier la genèse de nos bocages, ce qui est l'affaire des historiens. Il existe un modèle, l'étude déjà citée du Dr. Louis Merle, La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Age à la Révolution, publiée en 1958. Malheureusement, et c'est significatif des errements que j'essaie de dénoncer, cet exemple n'a pas

été suivi. Peut-être parce que le Dr. Merle était un érudit local et pas un universitaire, les historiens de profession l'ont boudé, à de rares exceptions près comme celle de G. Sivery dans le Nord. Il y a quelque chose de scandaleux dans cette espèce d'aveuglement corporatiste.

Mais s'il faut avancer dans la voie ouverte par le Dr. Merle, cela ne suffit certes pas. Il faut reprendre sur des bases nouvelles l'étude des systèmes de production. Techniques agricoles, assolements et rotations, labours et instruments aratoires, élevage et alimentation des animaux, commerce des grains et des bestiaux, tout cela est à reprendre en détail et de façon comparative si nous voulons savoir en quoi le nouveau système différait de l'ancien, pourquoi il l'a supplanté, pourquoi surtout il a mobilisé à ce point l'énergie des propriétaires fonciers pour restructurer les terroirs. Ces études sont du ressort des historiens et des archéologues, mais aussi des ethnologues et des linguistes. Car il est clair que si le nouveau système n'a pas survécu au XIXe siècle, nombreux sont ses éléments, objets et mots, que la tradition a conservés jusqu'à nos jours.

La haie elle-même, ou plutôt le buisson, puisque tel est le mot qui sert à la désigner dans la majeure partie de la France, fait partie de ces éléments que la tradition a conservés, en les modifiant certes, jusqu'à nous. Or nous n'en savions à peu près rien. Ou plus exactement nous en savions à peu près tout sauf l'essentiel. Car l'essentiel c'est, bien sûr : comment le buisson devient-il ce qu'il est ? C'est-à-dire : comment est-il planté, avec quelles essences ? Comment est-il mis et remis en bon état de clôture tout en l'empêchant de prendre trop de volume ? Quelle est la fréquence de ces opérations d'entretien, en quelle saison ont-elles lieu, de quels outils se sert-on ? Quels produits en tire-t-on, fagots et manches d'outils, feuillards, etc., et qui a droit à ces produits

(propriétaire, fermier sortant, fermier entrant...) ? Quelles valeurs, quelles pratiques symboliques lui sont-elles associées ? Quel est, en un mot, le fonctionnement du buisson, de la haie, dans l'espace et dans la société des hommes ?

Sur toutes ces questions, les recueils d'Usages locaux publiés au siècle dernier étaient jusqu'à présent notre seule source d'informations. Source précieuse, riche de détails extrêmement précis souvent, bien que partielle puisque limitée par nature aux aspects juridiques.⁶ Les géographes par contre, à qui nous devons tant d'études sur la morphologie et la typologie des paysages agraires, avaient presque entièrement négligé ce qui concerne leur fonctionnement. Ils s'étaient désintéressés d'un sujet aussi primordial que l'outillage, par exemple, au point que le mot serpe ne figure même pas dans le petit livre d'André Meynier, Les paysages agraires (1958), qui représente pourtant la synthèse la plus complète que nous ayons d'un demi siècle de recherches assidues. Comment peut-on parler du bocage sans même mentionner la serpe ? Quelle étrange conception des choses était donc celle de tous ces savants, qui croyaient possible de comprendre les paysages façonnés par l'homme sans se préoccuper le moins du monde des outils dont il se sert à cet effet !

Il aura fallu attendre les années 1980 pour que nous commencions à sortir de notre aveuglement.

Ce sont les Anglais qui ont ouvert la voie. Sans doute est-ce parce qu'en Angleterre, il y a eu jusqu'à nos jours des championnats de taille des haies, hedging matches, qui sont l'occasion de fêtes populaires analogues aux championnats de labour. Peut-être aussi faut-il invoquer le goût des Anglais pour le jardinage et pour la tradition. Certainement enfin de grands musées de plein air comme le Musée gallois de Saint Fagans à Cardiff ont joué un rôle en reconstituant des haies à la mode ancienne

dans leur environnement. Quelles qu'en soient les raisons en tous cas, c'est jusqu'à présent outre Manche qu'il fallait aller, si l'on voulait recueillir des informations pratiques et pertinentes sur l'art de façonner les haies; informations qui, naturellement, ne pouvaient pas être transposées telles quelles chez nous.⁷

Grâce au travail de Christian Hongrois, nous possédons enfin ces mêmes informations pour une région française.

Bien entendu, il n'est pas tout à fait le premier à s'être engagé dans cette voie. Et il serait injuste de ne pas citer ici les noms de Jacques Baudry et de Françoise Burel, de Bernadette Lizet et d'Antoine Paillet⁸ qui l'y ont précédé, sans parler d'autres peut-être dont les travaux sont restés dans l'obscurité. Mais c'est bien à Christian Hongrois que revient le mérite de nous donner, sur l'art de façonner les haies, la première monographie vraiment complète, car la première à être basée sur l'observation ethnographique minutieuse des pratiques encore vivantes dans un village du bocage vendéen.

C'est parce que cette monographie est un travail pionnier que l'Association Française des Musées d'Agriculture a décidé d'inaugurer avec elle la série de ses publications. A la fourneuille des jaus bianchés est un modèle dont, nous en sommes convaincus, de nombreux autres chercheurs s'inspireront, fût-ce pour le contester ou le dépasser. Qu'une douzaine de travaux semblables voient le jour dans les autres régions bocagères de France, et c'est toute la vision que nous en avons qui en sera changée. Telle est la première raison pour laquelle cette publication nous a paru s'imposer.

La seconde, c'est que notre Association a pour but de rassembler et d'aider tous ceux qui travaillent à la connaissance et à la sauvegarde de notre patrimoine rural. Or, A la fourneuille des jaus bianchés est un

excellent catalogue vivant de ce qu'il faut savoir et avoir dans un musée pour pouvoir transmettre au public une idée fidèle des pratiques réelles dont nos bocages sont le produit. Rien n'était plus conforme à notre vocation, par conséquent, que de publier cet ouvrage.

François Sigaut
Le 29 mars 1991

N O T E S

1. Cette remarque est tirée de l'ouvrage de François Walter, Les Suisses et l'environnement, Genève, Editions Zoé, 1990, p. 39.
2. Traité pratique des fossés et des haies, par A. Mesureux, Paris, Librairie Marescq jeune, 1884, pp. 125-127.
3. Cité par Christian Perrein, "Archéologie des bocages", dans Jean Guilaine (dir.), Pour une archéologie agraire, Paris, A. Colin, p. 223.
4. Gérard Sivery, "Les noyaux de bocage dans le nord de la Thiérache à la fin du Moyen Age", dans Ecosystèmes bocagers, Table ronde du CNRS, Rennes, 1976, pp. 93-96; César, La guerre des Gaules, II, 17 (édition Garnier-Flammarion, 1964, pp. 52-53).
5. Pour l'Angleterre : R.-A. Butlin, "The enclosure of open fields and extinction of common rights in England, circa 1600-1750 : a review", in H.S.A. Fox et R.-A. Butlin (dir.), Change in the countryside, Londres, Institute of British Geographers, 1979, pp. 65-82. Pour l'Allemagne (le Schleswig-Holstein) : Arnold Lüning, "Koppelwirtschaft und Knicks, eine neue Wirtschaftsweise und ihre Auswirkung in Schleswig-Holstein seit dem 18. Jh.", Acta Museorum Agriculturae (Prague), 1987, 19, pp. 123-132.
6. Les recueils d'Usages locaux les plus intéressants sont ceux qui ont été publiés de 1845 à la fin du XIXe siècle. La "Bibliographie des usages locaux parus en application de la circulaire du 26 juillet 1844", par Stein, Bibliographie moderne, 1907, 11, pp. 244 sq et 385 sq, en donne une liste complète. Les recueils publiés plus tard, notamment ceux des Chambres d'Agriculture entre les deux guerres, sont beaucoup plus pauvres d'informations sur ces sujets, bien qu'il y ait quelques exceptions.
7. Un ouvrage général comme Agricultural hand tools, de Roy Brigden, Aylesbury 1983 (Shire Album 100) donne une description brève, mais assez complète, des outils et de l'équipement du tailleur de haies. L'ouvrage de base est Hedges, par E. Pollard, M.D. Hooper et N.W. Moore, *New York, Taplinger, 1974*. Il existe même un véritable manuel pratique de plantation et d'entretien des haies traditionnelles, Hedgelaying explained, par Valerie Greave, National Hedgelaying Society. Je suis redevable à Patrice

Notteghem et Didier Bouillon de ces deux dernières références.

8. J. Baudry et F. Burel, "Végétation et structure des haies : histoire et pratique agricoles", Acta Museorum Agriculturae (Prague), 1986, 19, pp. 81-88. B. Lizet, "Brider le buisson, une logique de la haie paysanne", Rapport au Ministère de l'Environnement, 1984 (multigraphié). A. Paillet, "Etude archéologique des haies de bocage bourbonnaises", Revue d'Archéologie Moderne et d'Archéologie Générale, 1986, 5, pp. 47-77.